

Copie anonyme - n°anonymat :



W4-00044

Eco So His

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Épreuve de : ESH - HEC / ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La décroissance peut-elle être compatible avec l'état-providence?

La charte de la décroissance propose de vivre avec « moins de biens mais avec plus de liens ». Ces liens sont ceux entre individus et traduisent une forme de réduction des inégalités mais également une prise en compte de l'environnement dans la façon de moins consommer. L'histoire nous montre cependant, notamment lors des Trente Glorieuses, que ce sont croissance et état-providence qui ont été compatibles. Est-ce pourtant une relation de nécessité ? Un modèle social à bout de souffle et un état-providence en crise proposent de se questionner sur la compatibilité entre décroissance et état-providence.

L'état-providence est une forme d'état qui succède à l'état-gendarmerie du XVIII^e siècle et l'état-social du XIX^e, XX^e siècle. Il est donc une construction historique polymorphe comme le montre ESPING-ANDERSEN dans les trois mondes de l'état-providence. De manière générale, il assure la protection sociale publique. C'est-à-dire qu'il lutte contre les différents risques ou aléas sociaux (chômage, vieillesse, maladie...). Il se finance principalement par les cotisations sociales même si l'impôt tend à la financer de plus en plus. Son financement dépend donc des recettes de l'état qui dépendent, a fortiori, du P.I.B. Or la décroissance, qui se définit, au sens strict, comme une baisse tendancielle du P.I.B., principalement due à une baisse de la production et de la consommation semble donc déjà remettre en question le mode de financement de l'état-providence et donc

leur compatibilité. Au sens plus large, la décroissance inclue une dimension qualitative à la nouvelle manière de consommer et de produire qui vise à préserver l'environnement et à réduire des inégalités. On constate alors une convergence dans les objectifs de la décroissance et de l'état-providence. Pourtant, les moyens d'y arriver, mis en place pour l'un et pour l'autre, sont-ils réellement compatibles ? Le sujet débute historiquement aux promesses de l'état-providence, pensées pour BISMARCK et trouvées son apogée lors des Trente Glorieuses où croissance et état-providence étaient compatibles. La décroissance se mesure par le P.I.B mais aussi par une augmentation de la protection de l'environnement, tandis que l'on peut étudier l'état-providence par son financement, sa forme mais également sa manière de protéger les individus du risque social. La décroissance permet-elle à l'état-providence d'assurer son rôle de protection sociale ? Face à la crise qu'il rencontre, la décroissance peut-elle s'imposer comme solution pour sauver l'état-providence ?

Dans quelle mesure, la croissance est-elle nécessaire à l'état-providence ? Une croissance soutenable n'est-elle pas plus compatible avec l'état-providence ?

D'abord, la décroissance semble être incompatible avec l'état-providence car la croissance lui apparaît comme nécessaire (I). Néanmoins, pendant un efficacité, l'état-providence devient peu à peu compatible avec la décroissance. (II). Finalement, pour assurer une convergence des objectifs ~~il~~ il conviendrait d'abord de rendre compatible croissance soutenable et état-providence (III).

*

*

*

L'état-providence et la décroissance sont d'abord incompatibles car une croissance soutenue permet de financer l'état-providence (A). De surcroît, l'efficacité de l'état-providence semble être corrélée à une période de croissance comme en témoignent les Trente Glorieuses (B). D'autant plus que l'état-providence entretient la croissance (C).

A l'origine, l'état-providence a été pensé par BISMARCK comme un procédé pour lutter contre la misère currière et éviter les mouvements de grève et la montée du communisme. On constate donc que l'objectif premier chez BISMARCK est d'assurer une pérennité de la croissance en proposant une forme de compromis. C'est pourquoi il organise la protection sociale par caisses professionnelles, indépendantes de l'Etat. Les travailleurs cotisent et bénéficient d'allocation en fonction de leurs cotisations. Ces cotisations sont arrimées sur les salaires, ce qui signifie que plus l'on gagne, plus on cotise, plus on a le droit à des aides. C'est une logique d'assurance. De cette logique n'est pas moins que si la production l'est, autrement dit si la croissance l'est. C'est pourquoi, en ce sens, décroissance et état-providence sont incompatibles.

Avec le rapport Beveridge en 1942, l'importance de la croissance dans le modèle de l'état-providence s'accroît. En effet BEVERIDGE instaure une logique d'assistance qui repose sur 3 principes : l'uniformité (à chacun selon ses besoins), l'universalité (tout le monde y a accès) et l'unicité (un seul organisme). Il apporte aussi de nouveau le financement par l'impôt. L'universalité qui prend forme en Angleterre avec le National health service en 1948 pose la question du financement par l'impôt. Ce financement dépend donc du revenu primaire des travailleurs qui se repose sur le partage entre salaires et profits. Or si la production baisse, les chefs d'entreprises, rationnellement, baissent les salaires ou licencient. Cela a pour effet d'augmenter le nombre de personnes qui ont besoin de l'état-providence et de baïsser ceux qui sont capables de la financer.

C'est pourquoi pour être financé, l'état-providence a besoin de croissance. En France par exemple 1/3 de la sécurité sociale est financée par la C.S.G (contribution sociale généralisée) et 2/3 par les cotisations sociales. Même si la part de l'impôt a tendance à augmenter.

De surcroît les Trente Glorieuses marquent l'apogée de la compatibilité entre croissance et état-providence. D'abord, car

comme le décrit FOURASTIE dans Les Trente Glorieuses:
ou la révolution invisible cette période est marquée par un taux de croissance annuel moyen de 4% en France et s'achève en atteignant la consommation de masse, dernière étape de la croissance selon ROSTOW dans les étapes de la croissance.
Cette période permet notamment à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P) de jouer son rôle redistributif car selon PIKETTY dans Le capital au XXI^{ème} siècle, la part de la fortune détenue par les 1% des plus riches en 1919 était de 20% alors qu'elle n'était plus que de 9% en 1974. Cette « grande compression » des inégalités entre 1945 et 1970, permise par le développement de systèmes de protection sociale publics mais également des services en nature comme le mentionne FOURASTIE avec l'importance des services publics, est le fruit d'une croissance durable. En effet les services proposés, les aides comme le minimum vieillesse en 1963 (aujourd'hui ASPA) accompagnent dans une forme de compromis à l'inverse du compromis fordiste, une croissance florissante, donc incompatible avec la décroissance.
En fait c'est dans une relation réciproque que croissance et état-providence sont nécessaires l'un pour l'autre et de ce fait que décroissance et état-providence sont incompatibles. En effet, en luttant contre le risque chômage avec la création des ASSEDIC et de l'UNEDIC en 1958 et contre le risque paumé avec le RMI, l'état-providence garantit à la société une forme de paix sociale et un climat des affaires confiant. On remarque, dans ce sens opposé que c'est une xénophobie en cause de l'état-providence qui est condamnée avec une diminution, peut-être une disparition de la croissance. En effet, dans les années 1970's les taux de croissance chutent à 2% avec la contre-révolution libérale. Surtout que, l'état-providence, par la redistribution invite à la consommation pour entretenir la croissance. En ce sens, décroissance et état-providence sont incompatibles.

*

*

*

Copie anonyme - n°anonymat :

Emplacement QR Code	Code épreuve : 245	Nombre de pages : 8	Session : 2023
	Épreuve de : ESH - HEC / ESSEC		
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

La crise de l'état-providence depuis les années 1970's remet d'abord en cause le modèle de l'état-providence lié à la croissance (A). C'est pourquoi les théoriciens de la décroissance cherchent à rendre compatible état-providence et décroissance (B). Même si cela semble limité (C).

Conformément à la loi de Wagner qui énonce que plus une société se civilise, plus l'état est dispandieux ce qui signifie pourtant à de nombreuses couches de la société. C'est une des raisons, selon HABERMAS, de la crise de l'état-providence. Pour ROSANVALLON dans la crise de l'état-providence, il y a une triple crise : crise de financement, d'efficacité et de légitimité. La première crise fait écho au modèle de financement de l'état-providence dont les dépenses sont passées de 20% du budget total à 60% alors même que, deuxième crise, l'efficacité a tendance à diminuer. Des lors, c'est tout le paradigme sur lequel s'est fondé l'état-providence qu'il convient de remettre en question. Il ne faut d'abord plus faire dépendre l'état-providence de la croissance car celui-ci est justement d'autant plus utile que la croissance disparaît. Plus encore, compte tenu de la contrainte environnementale, il s'agit de rendre compatible la décroissance et l'état-providence. En effet, la troisième crise de ROSANVALLON, celle de légitimité, provient du fait que l'état-providence d'abord ne prend pas en compte l'enjeux environnemental crucial mais également le fait qu'il soit aujourd'hui contraint par des acteurs extérieurs comme des lobbies.

Des lors la thèse de la décroissance promeut cette prise en compte de l'environnement dans l'état-providence. Selon Parikh dans Ralentir ou périr il existerait un nouveau risque social qui

est le risque environnemental. Pour lui, une façon de lutter contre le risque environnemental est de ralentir la production de biens dont le processus de production est très polluant. En fait, dans la charte de la décroissance on comprend bien que les objectifs visés par les tenants de la décroissance convergent en un sens avec ceux de l'Etat-providence, notamment lutter contre les inégalités.

Pourtant, dans les faits cette compatibilité semble être compromise, au moins à moyen terme. En effet les detracteurs de la soutenabilité forte comme DALY s'opposent à ceux de la soutenabilité faible comme HARTWICK ce qui rend difficile la mise en place d'une croissance compatible avec l'état-providence. De surcroit, l'effet de cliquet développé par PEACOCK et WISEMAN dans government expenditure rend difficile un retour en arrière sur le rôle de l'état. Peut-être dans un premier temps conviendrait-il de rendre compatible croissance soutenable et état-providence.

*

*

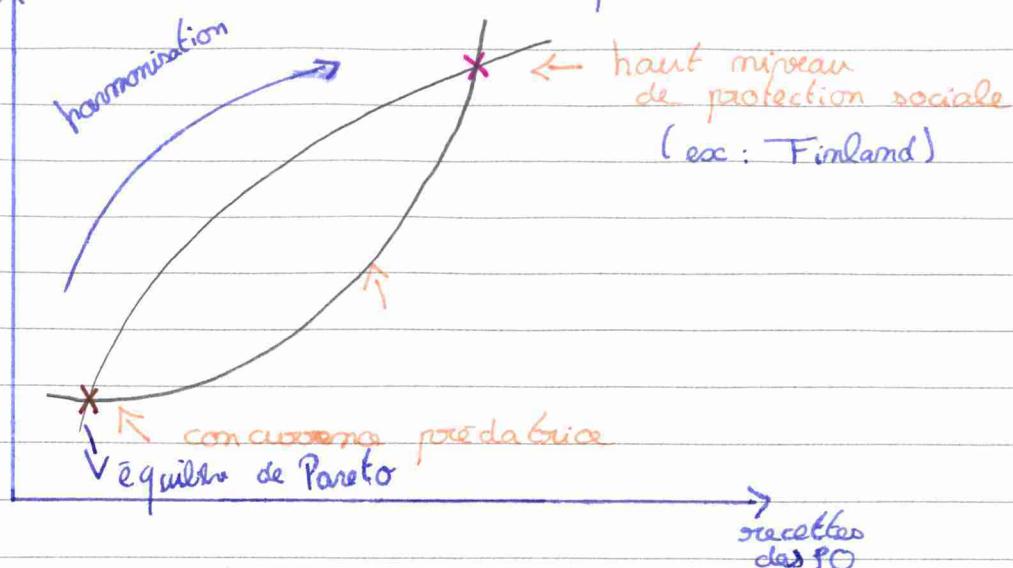
*

La croissance soutenable peut être compatible avec l'état-providence : Sur le plan économique et social (A) par la suite sur le plan environnemental (B).

C'est d'abord à une échelle européenne qu'il convient de adapter les états-providence aux menaces aux enjeux de la croissance jusqu'à peut-être une europe-providence. Dans une note du CAE de 2021 : « Refonder l'Europe de la solidarité » il est écrit que laisser le social à la seule responsabilité des états est une erreur et que pour garantir une croissance soutenable il

conviennent de miser sur le haut des différents systèmes / Des différents états-providence pour rendre, comme en Finlande selon KLEVÉN, compatible croissance et état-providence.

et aider de l'état-providence



distinction entre concurrence raine et prédatrice des états-providence

Ce que propose notamment ROSANVALLON lorsqu'il parle d'europe sociétale.

Pour financer l'état-providence malgré une diminution de la croissance, LANDAIS dans une note du C.A.E²⁰²¹ propose de « reprendre l'héritage».

En effet aujourd'hui la part du patrimoine hérité est de 60% contre 20% en 1970 dans le patrimoine total. Ainsi en ajoutant une branche d'imposition, en taxant le ^{soutenablement} ~~successoral~~ flux ^{soutenablement} tout au long de sa vie cela permettrait à l'état de financer l'état-providence.

Sur le plan environnemental, il semble possible de rendre compatible croissance soutenable et état-providence. C'est d'abord ce que soutient Eli LAURENT dans Le rôle avenir de l'état-providence où il propose de reprendre les trois fonctions de l'état de HOSGRANGE dans Theory of Public finance, : stabilisation, redistribution, allocation et de les rendre compatibles avec l'environnement et l'état-providence. Par exemple la fonction de stabilisation peut être considérée au travers du modèle IS-LM-EE qui prend en compte la contrainte environnementale. La fonction d'allocation des ressources peut être illustrée par le marché des quotas à polluer en Europe qui ont permis selon TIROLE dans l'économie du bien commun de diminuer les émissions de gaz à effet de serre comme c'est le cas de l'entreprise Vattenfall.

A l'échelle de l'entreprise, il est possible de rendre compatible croissance soutenable et état-providence. C'est en tout cas ce que soutient SCHWAB dans Stakeholder Capitalism où il explique que l'entreprise compatible avec une croissance soutenable est une entreprise qui

prend en compte les postes prenantes c'est-à-dire les employés mais également des ressources naturelles. Un état-providence compatible avec une croissance soutenable est un état-providence qui incite les entreprises à mener des projets R.S.E (responsabilité sociale et environnementale des entreprises) pour protéger leurs salariés et la société du risque environnemental.

Finalement, pour garantir une soutenabilité de la croissance avec l'état-providence on pourrait s'inspirer de ce que propose la charte de la décroissance en orientant la consommation des ménages avec la redistribution vers des biens durables, en moins grande quantité, ce que SEN appelle la « sobriété heureuse ». Ce qui correspondait, au fond, à une première étape vers la décroissance. Au fond, comme dirait COHEN dans le monde est doux et le désir est infini, il faut réviser le passage de la quantité industrielle à la qualité post-industrielle.

La décroissance apparaît aujourd'hui comme une solution face aux enjeux sociaux d'inégalités et environnementaux. Néanmoins, celle-ci est incompatible à priori avec les fondements de l'état-providence qui a besoin de la croissance pour se financer et qui entretient la croissance par la redistribution. Néanmoins, ce modèle même de l'état-providence doit être remis en cause depuis les années 1970 ; car il fait face à une crise. L'état-providence n'est plus efficace et n'est plus légitime et la décroissance peut désormais apparaître comme compatible avec l'état-providence. Toutefois, cela semble être un projet réalisable à moyen terme et dans un premier temps il faudrait déjà adapter l'état-providence avec un objectif de croissance soutenable. C'est-à-dire adapter l'état-providence aux critères économique, social et environnemental nouveaux pour une croissance durable notamment en pensant à une convergance vers le haut des modèles d'état-providence vers une «croissance de la solidarité ». Et inclure l'objectif environnemental aux fonctions de l'état pour une nouvelle forme d'état-providence.